

Référendum contre
la loi sur l'énergie!
Feuille de signatures en annexe

Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Signez maintenant!

RÉFÉRENDUM contre la loi sur l'énergie



Fini les vacances ?

+3'200 Fr.
coûts suppl./an
par famille

Référendum

4-5

NON à la ruineuse loi sur l'énergie!

Immigration de masse 10-11

Le National méprise le peuple avec une solution qui n'en est pas une.

+3'200 Fr.
coûts suppl./an
par famille



L'UDC dans les médias suisses

Le mot du président



AGEFI
.com

Accueil | En continu | Suisse | Forum | Marchés-Produ

Stratégie énergétique: l'UDC a jusqu'au 19 décembre

MARDI, 11.10.2016

L'UDC a jusqu'au 19 janvier pour récolter les 50'000 signatures nécessaires à l'aboutissement de son référendum contre la stratégie énergétique 2050.

Le délai pour récolter les 50'000 signatures nécessaires à l'aboutissement de son référendum contre la stratégie énergétique 2050 a été publié mardi dans la "Feuille fédérale". Il vaut aussi pour les autres projets législatifs mis sous toit par le Parlement lors de la session d'automne.

La stratégie énergétique 2050 vise à accompagner la sortie du nucléaire. L'UDC dénonce un modèle d'économie planifiée qui coûtera cher aux PME et aux contribuables sans offrir de garantie d'approvisionnement. Le parti a soufflé le chaud et le froid pendant une semaine avant d'annoncer le lancement d'un référendum.



Le conseiller national Benoît Genecand (PLR, GE) a apporté son soutien à l'initiative de l'UDC.



24heures

Vaud & Régions | Suisse | Monde | Économie | Sports | Culture | High-Tech | People | Vivre | Savoirs | Auto | Plus

LA PHOTO DU LECTEUR

L'UDC veut vite mettre son initiative en oeuvre

Tessin La loi cantonale révisée devrait être traitée prochainement par le parlement, après les résultats des votations de dimanche.



Gabriele Pinoja, premier signataire de l'initiative et chef du groupe UDC au Grand Conseil.

Image: Keystone



LE TEMPS

ABONNEMENT | EPAPER/PDF | SE CONNECTER

RUBRIQUES - EN CONTINU | OPINIONS | BLOGS | MULTIMÉDIA - RECHERCHER



Suisse-UE: la voie suivie par le Conseil national n'est pas conforme à nos institutions

Les récentes résolutions du Conseil national, loin de mettre en oeuvre la votation du 9 février 2014, sapent les négociations avec l'UE, contrecarrent la volonté populaire et violent la Constitution.



Signez dès aujourd'hui le référendum contre la loi sur l'énergie

Malgré des années de soutien étatique, les nouvelles énergies que sont la photovoltaïque, l'énergie éolienne et le gaz naturel ne fournissent qu'une toute petite part, 2 %, des besoins en électricité. Même dans l'avenir, il sera impossible de remplacer par de nouvelles énergies renouvelables les 40% actuels que représente l'énergie nucléaire. Pourquoi ? Ces installations ne produisent rien lorsqu'il n'y a pas de vent ou que le soleil ne brille pas, autrement dit, quand la Suisse a le plus besoin d'électricité. Il faudrait donc importer nettement plus de courant électrique. La Suisse serait vulnérable aux pressions étrangères.

Or, la Stratégie énergétique 2050 fixe l'objectif irréaliste de remplacer une grande partie de l'énergie nucléaire par les nouvelles énergies renouvelables. Ces changements imposés s'accompagneront de subventionnements massifs. Le financement sera assuré par des taxes sur le prix de l'électricité. Sachant que cela ne suffira pas, la nouvelle loi sur l'énergie mise en parallèle sur une réduction drastique de la consommation énergétique. Pour cela, elle prévoit des réglementations et des taxes sur les bâtiments et la mobilité. Un projet de rééducation aux relents d'économie planifiée qui, selon les estimations, coûtera plus de 200 milliards de francs ou près de 3200 francs par famille de quatre personnes d'ici 2050.

Tout cela ne tient aucun compte de l'aspect écologique, puisque l'électricité qu'il faudra importer proviendra très probablement des centrales à charbon allemandes, mode de production qui rejette le plus de CO2 dans l'atmosphère. La seule alternative serait une importation d'énergie nucléaire française, ce qui reviendrait ni plus ni moins à une politique de l'autruche.

Voilà pourquoi il faut rejeter l'initiative des Verts et signer le référendum contre la loi sur l'énergie. Signez sans attendre le formulaire joint au présent numéro !

Albert Rösti

Albert Rösti, conseiller national, président de l'UDC Suisse

Victoire d'étape pour l'UDC au National

Au cours de la session d'automne, le Conseil national a largement suivi les propositions de l'UDC visant à pérenniser les rentes actuelles et futures. Il a nettement corrigé le « compromis » scellé au Conseil des États durant la dernière législature par les anciens conseillers aux États Christine Egerszegi (PLR), Urs Schwaller (PDC) et le conseiller aux États Paul Rechsteiner (PS).

La nécessité d'une révision est incontestée, le financement des rentes échappe à tout contrôle. Aujourd'hui déjà, l'AVS dépense plus qu'elle n'encaisse. En 2015, l'institution a dépensé 41,7 milliards de francs et a encaissé 41,2 milliards de francs, ce qui correspond à un déficit de 500 millions de francs l'an. Si on ne fait rien, les réserves de l'AVS seront épuisées très rapidement. Quelque sept milliards de francs par an manqueront d'ici 2030 en raison des années à forte natalité (baby-boomer) et de la plus grande espérance de vie des femmes et des hommes de notre pays. Le Conseil fédéral et le Conseil des États sont favorables à la solution politique de facilité, consistant à combler le trou financier en augmentant notamment la TVA. Or, loin de résoudre le problème, cela ne fait que reporter la charge sur les générations futures, cela nuit gravement à l'économie et touche en premier lieu les portemonnaies peu garnis de la population.

Les (chères!) rentes complémentaires à ceux qui en ont vraiment besoin

L'UDC soutient l'égalité de l'âge de la retraite entre hommes et femmes, qui aurait dû être réalisée depuis longtemps. Plutôt qu'un élargissement des prestations, l'UDC réclame une correction des rentes complémentaires désuètes, par exemple pour les veuves divorcées, les enfants orphelins librement adoptés ou les pères sur le tard jouissant d'une confortable situation. Les prestations complémentaires ne devraient désormais bénéficier qu'à ceux qui en ont vraiment besoin. De même, les rentes versées à l'étranger devraient être adaptées au pouvoir d'achat des pays de résidence.



L'UDC soutient l'égalité de l'âge de la retraite entre hommes et femmes, qui aurait dû être réalisée depuis longtemps.

Adaptations au niveau de la prévoyance professionnelle

Au niveau des caisses de pensions, il faudra à l'avenir épargner davantage, pour percevoir une rente mensuelle de même niveau sur une plus longue durée. Les solutions possibles sont un avancement du début de l'épargne, par exemple dès 21 ans au lieu des 25 ans actuellement, un élargissement du salaire assuré ou des cotisations d'épargne supérieures. Une proposition susceptible de gagner l'appui de la majorité doit encore être élaborée. L'UDC estime toutefois qu'il est temps d'arrêter de saper la responsabilité individuelle dans la prévoyance vieillesse, l'esprit d'entreprise des indépendants et la sensibilité sociale des patrons de notre économie de PME/PMI. De même, il est exclu de restreindre encore la disponibilité de l'avoir individuel de vieillesse et la possibilité de le retirer, elles seront maintenues, bien que cet avoir résulte d'une épargne dictée par l'État.

Une hausse de l'âge de la retraite seulement en dernier ressort

Il est clair pour toutes les personnes impliquées que l'actuelle réforme ne garantit les rentes que jusqu'en 2030, dans le meilleur des cas. À peine cette réforme bouclée, il faudra s'attaquer à la suivante. C'est pourquoi l'UDC exige de définir dès aujourd'hui une ligne précise à suivre. Les problèmes de financement ne pourront pas éternellement se résoudre à coup d'augmentations de TVA. En dernier ressort et si le Conseil fédéral et le Parlement ne parviennent pas à mener leur tâche à bien, il faudra envisager dans une vingtaine d'années une augmentation progressive de l'âge de la retraite à 67 ans. Sans ce moyen de pression, notre prévoyance vieillesse fondra comme neige au soleil bien avant !

Raymond Clottu,
conseiller national,
La Brévine (NE)



4 Référendum contre la loi sur l'énergie

Signez maintenant!

NON à une énergie à un prix insupportable

Le Bureau de la direction du parti UDC Suisse a décidé, grâce au soutien de diverses associations et entreprises, de lancer un référendum contre la ruineuse loi sur l'énergie. Provoquant des coûts de plus de 200 milliards de francs, ce projet législatif irresponsable intervient massivement dans tous les domaines de la vie et dans la vie de chaque individu. Elle impose notamment aux générations à venir des charges énormes. Il est donc indispensable que les citoyennes et les citoyens, les locataires, les propriétaires immobiliers, les automobilistes et les PME puissent prendre position face à une hausse aussi massive des charges d'entretien et du coût de la vie.



Conférence de presse du 7 octobre du comité interpartis contre la loi sur l'énergie avec l'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher (UDC), le conseiller national Benoît Genecand (PLR), le conseiller national Albert Rösti (UDC), l'ancien conseiller national Arthur Loepfe (PDC), Casimir Platzer, président de GastroSuisse et le conseiller national Hansjörg Knecht (UDC).

Cette révision de la loi sur l'énergie est le fer de lance d'un projet interventionniste d'une ampleur jamais vue en Suisse. Aucun projet présenté jusqu'ici n'avait pour objectif de modifier aussi fortement le mode de vie de la population que la Stratégie énergétique 2050 et ses trains de mesures. On tente aujourd'hui de faire avaler par le peuple une économie planifiée de type socialiste coûtant plus de 200 milliards, hostile à la propriété privée et hautement subventionnée. Qui plus est, cette folie n'est pas financée par les grands groupes industriels, mais par les simples citoyens et les petites et moyennes entreprises (PME) qui forment l'épine dorsale de notre économie.

Plus de dépendance de l'étranger, plus d'Etat et plus de taxes

Et que reçoivent les citoyennes et citoyens, les propriétaires immobiliers, les locataires et les artisans en contrepartie de ces coûts énormes? Une lourde et inefficace machine à subventionner à coups de milliards la force solaire et éolienne, mais qui sera tout de même incapable de compenser l'absence de l'électricité provenant des centrales nucléaires, et elle ne le sera vraisemblablement pas non plus à l'avenir. Une plus forte dépendance de l'étranger dans le domaine énergétique, une hausse des importations et une sécurité de l'approvisionnement compromise. Des atteintes aux droits de la propriété et à la liberté indivi-

duelle par l'obligation de faire des économies et par des régulations de la consommation. L'interdiction d'agents énergétiques comme le pétrole (interdiction des chauffages à l'huile dès 2029) et le renchérissement des véhicules produisant plus d'émissions. Des interventions d'autant moins admissibles dans un contexte économique de stagnation.

Il s'agit également d'empêcher d'autres mesures de contrainte ainsi que des augmentations de taxes existantes, voire l'introduction de taxes nouvelles, d'éviter une baisse de la prospérité par l'augmentation du coût de la vie et une perte d'emplois à la suite de la croissance des coûts de production des entreprises.

3'200 francs de coûts supplémentaires par famille et par an

Taxe	Coûts supplémentaires	Consommation/an	Fr.
Electricité	+ 3 ct. / kWh KEV	5000 kWh	Fr. 150.-
Huile de ch.	+ 67 ct. / litres	3000 litres	Fr. 2'010.-
Essence	+ 26 ct. / litres	20'000 km	Fr. 416.-
Consommation	Hausses des prix des produits		Fr. 650.-
Coûts suppl. min./an/famille de 4 personnes			Fr. 3'200.--

Les limitations de la consommation d'énergie et obligations d'économiser l'énergie figurent déjà dans la nouvelle loi, tout comme les règles de production édictées par l'Etat pour les énergies renouvelables, la force solaire et éolienne.

Moins de protection du climat et du paysage

La nouvelle loi sur l'énergie compromet aussi la protection du climat et du paysage. En refusant de remplacer ses centrales nucléaires qui produisent l'indispensable électricité en ruban, la Suisse devra augmenter en hiver et la nuit ses importations de courant électrique produit à partir de charbon et de gaz. L'absence de centrales nucléaires entravera aussi le remplacement des énergies fossiles, l'électricité en tant qu'agent énergétique de remplacement faisant défaut en raison de la baisse de la production. Il sera donc encore plus difficile d'atteindre les objectifs climatiques fixés par le Conseil fédéral – une chance ratée pour la protection de l'environnement.

La protection du paysage est elle aussi affectée par la loi sur l'énergie. Les dispositions de cette loi donnent quasiment au Conseil fédéral un chèque en blanc pour réaliser à tous les endroits encore préservés du pays, voire dans des zones protégées, des projets énergétiques. Des milliers de gigantesques éoliennes détruiront les paysages intacts de nos plaines et montagnes – au détriment de la faune et des êtres humains.

Groupes d'intérêts achetés

Compte tenu de cette avalanche d'effets négatifs sur l'économie, la population et la qualité de la vie, il est étonnant que quelques grandes organisations économiques ne soient pas prêtes à soutenir le référendum. Cela est d'autant plus regrettable quand on observe les grandes lignes et les conséquences futures de ce

projet. Mais si de nombreuses organisations et associations d'intérêts refusent de voir la totalité des effets, c'est tout simplement parce qu'elles ont été achetées au fil des débats parlementaires.

Grâce à des petits sucres sous la forme de subventions, comme la prime au décès pour la force hydraulique ou encore la hausse massive de la RPC pour les petits producteurs d'énergie, ainsi que par des allègements fiscaux pour les propriétaires immobiliers, mais aussi les grands groupes industriels, la Confédération a réussi à rassembler derrière elle certains groupes d'intérêts sachant bien que les nouvelles taxes et redevances, qui ne sont pas encore inscrites dans cette loi, suivront au plus tard dans la deuxième phase.

Pour une politique énergétique responsable

Avant et pendant les débats dans les commissions et au Parlement l'UDC s'est battue pour une politique énergé-

tique financièrement supportable, sûre et respectueuse de l'environnement. La Suisse aura à l'avenir besoin de tous ses agents énergétiques pour garantir la sécurité de son approvisionnement. Les discriminations idéologiques d'agents énergétiques doivent être refusées, tout comme la mise en place d'une monstrueuse machine à subventionner et de mesures de contrainte étatiques contre la population et l'économie.

OUI au référendum

Le comité interpartis contre la loi sur l'énergie refuse de participer à cette politique clientéliste au détriment des PME et de larges parties de la population. Mener une politique de droite signifie défendre la responsabilité individuelle et la liberté, donc une politique typiquement suisse. Un projet prévoyant autant de restrictions et imposant des coûts aussi élevés à la population doit absolument être soumis au peuple. Le référendum nous donne cette possibilité – saisissons-la.

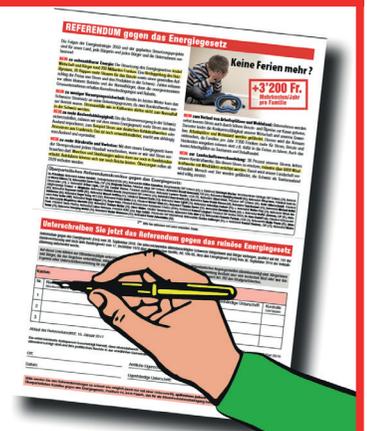
Feuille de signatures en annexe!

Participez:

 loi-energie-non.ch

Soutenez également le référendum en rejoignant la page facebook:

 [loienergionon](https://www.facebook.com/loienergionon)





Comité «Non à l'adhésion insidieuse à l'UE»

www.eu-no.ch

Pour la voie bilatérale – non au rattachement à l'UE

Renforcez et soutenez le comité «Non à l'adhésion insidieuse à l'UE» (www.eu-no.ch) et participez au combat contre un rattachement fatal de la Suisse à l'UE:

- Je veux devenir membre.
- Je veux d'abord examiner les documents du comité.
- Veuillez m'envoyer un bulletin de versement.

Nom: _____ Prénom: _____

Rue / No: _____

NP / Lieu: _____

Comité «Non à l'adhésion insidieuse à l'UE», case postale 54, 8416 Flaach
info@eu-no.ch, CCP: 85-126820-7, www.eu-no.ch

dietschi
PRINT&DESIGN OLTEN

**BIEN PLUS QU'UNE
IMPRIMERIE**



DIETSCHI PRINT&DESIGN AG
Ziegelfeldstrasse 60
4601 Olten
T 062 205 75 75
www.dietschi-pd.ch

VOTRE ANNONCE DANS LES JOURNAUX DE L'UDC FRANC-PARLER ET SVP-KLARTEXT

Jusqu'à 15% de rabais possible. Plus de 60'000 lecteurs en Suisse allemande et Suisse romande.

Plus d'informations en appelant le **031 300 58 58**
ou par e-mail à franc-parler@udc.ch.

Découvrez notre journal en ligne sur www.udc.ch

RÉFÉRENDUM contre la loi sur l'énergie



**Fini les
vacances ?**

+3'200 Fr.
coûts suppl./an
par famille

**Signez
maintenant!**

NON à la ruineuse loi sur l'énergie ! www.loi-energie-non.ch

IMPRESSUM

FRANC-PARLER est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | Tirage: 5'000 | Éditeur et rédaction: Stiftung SVP-Parteizeitung, Secrétariat général | Case postale 8252 | 3001 Berne | Tél.: 031 300 58 58 | Fax: 031 300 58 59 | franc-parler@udc.ch | www.udc.ch | Rédaction: Kevin Crausaz | Crédit images: UDC Suisse, admin.ch, parlament.ch.

Une initiative à côté de la plaque!

Alors que le parlement vient d'approuver, contre l'avis de notre parti, la stratégie énergétique 2050, le peuple devra se prononcer, à nouveau, le 27 novembre sur une initiative des Verts encore plus déconnectée de la réalité.

Cette initiative aura des conséquences négatives que ce soit sur nos entreprises mais également nos habitants. Elle mérite d'avoir le même sort dans les urnes que l'initiative précédente pour une économie verte (63.6% de refus).

L'initiative appelée «Sortir du nucléaire» demande l'interdiction de l'exploitation de centrales nucléaires destinées à produire de l'électricité ou de la chaleur. Elle demande également que la législation d'exécution mette l'accent sur les mesures visant à économiser l'énergie, à l'utilisation efficace de l'énergie et à la production d'énergies renouvelables.

Des centrales sûres

Alors que la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral poursuit le même objectif, elle renonce à des délais impératifs sur la durée d'exploitation des centrales nucléaires existantes. Il n'appartient pas à un texte politique de définir les dates de fermetures de nos centrales existantes, mais ces dates doivent être définies en fonction des conditions de sécurité de l'exploitation. A relever que les centrales suisses, soumises à des consignes strictes, font partie des plus sûres au monde. L'arrêt anticipé des centrales voulu par l'initiative reviendrait à exproprier les exploitants actuels et nous exposerait à devoir payer des sommes importantes de dommages et intérêts pour les années sans exploitation.

Non à une dépendance de l'étranger

Aujourd'hui, la part actuelle des centrales nucléaires au niveau de la production indigène de courant avoisine



Les Verts promettent une sortie ordonnée du nucléaire aux citoyens. C'est l'inverse qui se produira avec leur initiative: un arrêt précipité. En 2017 déjà, trois centrales seraient stoppées, sur les cinq que compte la Suisse. Cela diminuerait la sécurité d'approvisionnement, augmenterait l'importation d'électricité produite avec du charbon ou du nucléaire et entraînerait des coûts astronomiques.

ne les 40%. Chaque entreprise, mais aussi chaque habitant de notre pays consomme de l'énergie quotidiennement. Aucun signe à ce jour ne prévoit une diminution de la consommation d'énergie dans notre pays, au contraire celle-ci va continuer à augmenter du fait de l'augmentation de la population ainsi que des appareils nécessitant de l'électricité. Or, il faudra donc importer cette énergie manquante due à la fermeture anticipée des centrales. Cette énergie, venant de l'étranger, sera produite souvent par des centrales à charbon ou des centrales nucléaires, et ne sera en aucun cas renouvelable. De plus, cette situation nous rendra dépendant de la capacité du réseau international ainsi que de la volonté des pays producteurs.

Que ce soit la stratégie énergétique 2050 ou pire l'initiative des Verts, la précipitation politique nous pousse droit dans le mur et aura des conséquences sur la qualité de vie de nos concitoyens que ce soit en matière de coût ou pire en matière de rationnement énergétique à venir en cas de manque d'électricité. **Il est donc nécessaire de déposer un NON massif contre cette initiative le 27 novembre.**

Michael Buffat,
conseiller national,
Vuarrens (VD)



90 YEARS CELEBRATION

PARTICIPEZ AUX FESTIVITÉS ET DU BONUS CELEBRATION EXCLU



**BONUS CELEBRATION
CHF 20'090.-**

**BONUS CELEBRATION
CHF 3'090.-**

**BONUS CELEBRATION
CHF 8'090.-**

C'est le 26 octobre 1926 qu'eut lieu, lors d'une exposition de motos à Londres, la rencontre entre Emil Frey et William Lyons. Le dernier jour, les deux hommes se lancèrent dans une discussion à bâtons rompus, concluant leur entretien sur une poignée de main faisant office de contrat. Emil Frey devint ainsi le tout premier partenaire commercial pour les exportations de William Lyons, le fondateur de JAGUAR. Ce partenariat fructueux et unique, qui a vu le jour il y a 90 ans, est toujours d'actualité et mérite d'être fêté comme il se doit.

Profitez dès maintenant d'un bonus sensationnel 90 Years Celebration. Pour tout contrat conclu entre le 8 septembre 2016 et le 31 mars 2017 sur une JAGUAR neuve, vous bénéficiez d'options d'équipements gratuites (comprenant les roues d'hiver) d'une valeur de CHF 3'090.- à CHF 20'090.- selon le modèle.

Réservez une course d'essai au volant de la JAGUAR de vos rêves auprès de votre spécialiste JAGUAR et renseignez-vous au sujet du bonus Celebration.

jaguar.ch

THE ART OF PERFORMANCE

Bonus Celebration: équipements supplémentaires gratuits de votre choix à l'achat d'une voiture neuve, d'une valeur de CHF 20'090.- sur la XJ, de CHF 3'090.- sur la F-PACE, de CHF 8'090.- sur la XF, de CHF 7'090.- sur la XE et de CHF 12'090.- sur la F-TYPE (le modèle spécial F-TYPE P340 n'est pas inclus dans cette offre). Offre valable pour les contrats conclus et les immatriculations effectuées en Suisse entre le 8.9.2016 et le 31.3.2017.

BÉNÉFICIEZ SIF.



BONUS CELEBRATION
CHF 7'090.-

BONUS CELEBRATION
CHF 12'090.-



90 YEARS



CELEBRATION JAGUAR



4x4 DISPONIBLE
SUR TOUS
LES MODÈLES

Toutes les JAGUAR incarnent à la fois le style, l'innovation et la performance, cette dernière étant encore plus marquante grâce à la transmission intégrale intelligente. Pour la première fois dans l'histoire prestigieuse de JAGUAR, tous les modèles peuvent être dotés du 4x4.

«Les perdants de la votation se soumettent à l'UE!»



Dans une action inédite, le National a violé la Constitution le 21 septembre 2016 par 126 voix contre 67 et 3 absentes. Il n'a pas mis en œuvre un seul point de l'initiative sur l'immigration de masse acceptée par le peuple et les cantons. De toute l'histoire de la Constitution, jamais la volonté populaire n'avait été méprisée de la sorte.

Le concept UDC pour la mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse a été adopté par le peuple et les cantons. Il est inscrit dans la Constitution (art. 121a), et déploie tous ses effets juridiques. La Suisse doit gérer elle-même son immigration et fixer pour cela des plafonds et contingents annuels. Ces mesures doivent inclure une priorité aux travailleurs indigènes et tenir compte des intérêts de l'ensemble de l'économie.

L'annonce volontaire des postes sans effet

29 propositions de l'UDC visant à remettre le projet du Conseil fédéral sur les rails constitutionnels ont été violemment rejetées. En fin de compte, il n'a été décidé que d'une

obligation facultative d'annoncer les postes vacants, sans aucun effet et avec un droit de veto de l'UE.

Ils voulaient humilier l'UDC, ils ont frappé le peuple et les cantons

La majorité du National se frottait les mains en pensant au mauvais tour qu'elle jouerait à l'UDC en votant la « non-mise en œuvre » de l'initiative sur l'immigration de masse. Pourtant, ce n'est pas l'UDC qui a subi le coup porté par la majorité du conseil, mais le peuple et les cantons. Des conseillers nationaux qui foulaient aux pieds la Constitution d'une telle manière doivent être sanctionnés par les électeurs. La plupart des commentateurs sur les forums en ligne, blogs, etc. étaient unanimes sur ce point. Je suis dès lors convaincu

qu'un bon nombre de ceux qui font fi de la Constitution, aveuglés par leur haine pour l'UDC, ne se rendent aujourd'hui même pas compte de ce qu'ils ont fait au peuple et aux cantons.

L'Accord de libre-circulation restreint notre souveraineté

Force est aujourd'hui de constater que l'Accord de libre-circulation avec l'UE prive la Suisse de toute souveraineté dans sa gestion de l'immigration. Quoi qu'elle ait pu promettre par le passé lors de précédentes votations, l'UE n'est pas disposée à négocier des adaptations à la libre-circulation des personnes. L'accord a pour conséquence que les chimistes américains, les informaticiens indiens ou les spéci-



Le peuple veut la reprise en main de l'immigration. Si le Conseil des États ne corrige pas le tir, le PLR et le PDC devront en fin d'année être désignés coupables d'une catastrophe démocratique.

alistes financiers de Singapour (tous des « État tiers »), dont l'économie a pourtant urgemment besoin, sont tenus à l'écart du marché du travail suisse. En revanche, les emplois et les salaires des Suisses et Suissesses subissent la pression croissante de l'immigration de masse en provenance de l'UE.

Un contrat que l'on ne peut négocier doit être résilié !

Si, malgré une immigration dix fois

supérieure aux estimations présentées au peuple suisse à la conclusion du contrat, l'UE refuse de négocier, alors il ne restera tôt ou tard aucune autre solution que de résilier l'Accord de libre-circulation par une votation populaire. Pourtant, pleinement conscient du problème, le peuple avait déjà dit non à la libre-circulation telle qu'on l'a connaît aujourd'hui en acceptant l'initiative sur l'immigration de masse. Le Conseil national et le Conseil des États seraient donc bien

avisés de mettre en œuvre l'initiative sur l'immigration de masse de façon conforme à la Constitution. Il ne suffit clairement pas d'apporter de petites retouches sans effet à la priorité aux travailleurs indigènes, pour calmer provisoirement le peuple, tout en ignorant totalement tous les autres points de la Constitution. **Si cela n'arrive pas, l'UDC se verra obligée d'envisager sérieusement la résiliation de l'Accord sur la libre-circulation des personnes.**

«Si plus de la moitié des citoyens a déjà vécu des expériences négatives liées à l'Accord sur la libre-circulation des personnes, dans la vie quotidienne, au travail, ou a vu un membre de sa famille les subir, l'Accord sur la libre-circulation des personnes ne résistera pas à une votation populaire.»

Je suis convaincu que nous sommes aujourd'hui déjà proches de cette valeur.

Adrian Amstutz, conseiller national, chef du Groupe parlementaire, Sigriswil (BE)

Bilan de la Session d'automne

La session d'automne 2016 a eu lieu du 12 au 30 septembre.



Positif:



FORTA : Enfin un fonds pour la route

Grâce à la persévérance de l'UDC, le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA), doté de près de 3 milliards de francs par an, a été adopté par les deux Chambres. Malheureusement, l'UDC n'est pas parvenue à empêcher la hausse de l'impôt sur les huiles minérales, à hauteur de 4 ct, prévue pour le financement. Le point positif est cependant que différents revenus fiscaux liés à la route seront désormais en grande majorité obligatoirement affectés au trafic routier.

La réforme de la prévoyance vieillesse sur la bonne voie

Le Conseil national a accepté une égalisation de l'âge de la retraite des hommes et des femmes, ainsi qu'une baisse du taux de conversion des caisses de pensions. Il compte compenser cette dernière par des mesures concernant le 2e pilier. La sécurité financière de l'AVS sera garantie par un mécanisme selon lequel l'âge de la retraite sera augmenté progressivement dès 2030 si le Fonds AVS baisse en dessous de 80 % des dépenses annuelles, à moins que d'autres mesures puissent l'empêcher.



Interdiction de se couvrir le visage

Nul n'a le droit de masquer ou cacher son visage dans des lieux accessibles au public ou servant à la prestation de services publics. Et personne n'a le droit d'obliger quelqu'un à dissimuler son visage en raison de son sexe. Cette revendication du conseiller national UDC Walter Wobmann (SO) a reçu au Conseil national un appui inattendu, par 88 voix contre 87 et 10 abstentions.



Négatif:



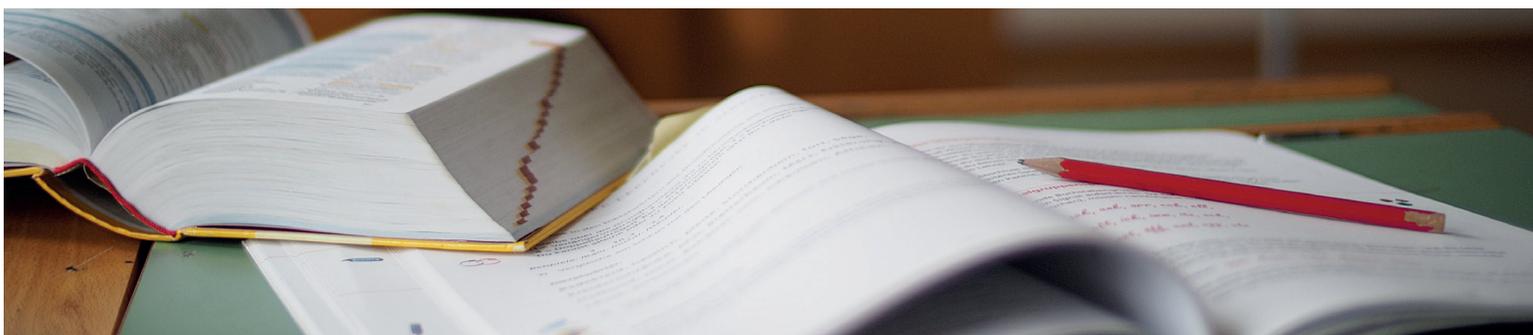
Une démocratie directe vidée de sa substance

En votant l'initiative sur l'immigration, le peuple a donné au Parlement un mandat constitutionnel clair : gestion autonome de l'immigration, plafonds, contingents et priorité aux travailleurs indigènes. Et qu'en fait le National ? Rien de moins que trahir les citoyens. Pas un seul point du mandat inscrit dans la constitution n'a été mis en œuvre. Craignant la réaction de l'UE, le National a opté par 126 voix contre 67 et 3 abstentions pour une « priorité indigène light ». Au Conseil des États maintenant de se pencher sur le sujet.



Loi sur l'énergie : plein gaz vers le déclin

Par son vote en faveur de la loi sur l'énergie, le Parlement met en péril la prospérité suisse. Plus de taxes, de subventions, d'interdictions, de coercition étatique, des restrictions de la consommation énergétique et une rééducation de la population sont quelques-uns des points de ce paquet à 200 milliards prévu jusqu'en 2050. Les simples citoyens et les PME en feront les frais. L'UDC et quelques représentants du PLR n'ont eu aucune chance face aux utopistes des autres partis : 72 voix contre 120.



Frais de formation : plus ne suffit pas

Le Conseil des États souhaite dépenser encore plus d'argent pour la formation que le National. Celui-ci prévoyait pour les années 2017-2020 une augmentation annuelle de 2%. Le Conseil des États a décidé d'ajouter encore 395 millions de francs. Malgré un renchérissement négatif et des mesures d'économie au niveau de la Confédération, la formation continuera donc de recevoir une part disproportionnée des fonds de la caisse fédérale. Les propositions de l'UDC pour freiner la croissance des frais de formation ont été rejetées.

Organisez également des rencontres "UDC proche de vous"!

Nos élus se déplacent volontiers dans les différentes communes de leur canton afin d'exposer l'actualité de la Berne fédérale.

N'hésitez pas à les inviter à vos événements publics, ils se feront un plaisir de vous rendre visite!

Argovie



Burgherr Thomas, conseiller national
3 octobre, 20h00
Gasthof zum Schützen, Aarau



Flückiger Sylvia, conseillère nationale
30 septembre, 19h30
Restaurant Schlossgarten, Dorfstrasse, Schöfland



Giezendanner Ulrich, conseiller national
15 septembre, 12h00
Vortrag UBS Albisgüetli
15 septembre, 19h00
Podiumsdiskussion
17 septembre, 17h00
Willisau



Stamm Luzi, conseiller national
1 octobre, 11h00
Rest. Tägerhard, Wettingen



Glarner Andreas, conseiller national
30 septembre, 19h30
Gasthof Sonne, Windisch
1 octobre, 11h00
Rest. Tägerhard, Wettingen
7 octobre, 19h30
Saal im Turm, Feuerwehrdepot Wil SG



Knecht Hansjörg, conseiller national
pas d'événement



Reimann Maximilian, conseiller national
pas d'événement

Berne



Aebi Andreas, conseiller national
26 septembre, 20h00
Restaurant Kreuz, Lyssach



Amstutz Adrian, conseiller national
30 septembre, 20h00
Rest.CIS, Sport & Freizeitanlage, Schützenstrasse 72, Heimberg



Bühler Manfred, conseiller national
23 novembre, 19h00
Salle polyvalente de Cortébert



Geissbühler Andrea, conseillère nationale
pas d'événement



Hess Erich, conseiller national
8 novembre, 20h15
Rest. Sternen, Langnaustrasse 76, Zollbrück



Rösti Albert, conseiller national
30 septembre, 20h00
Rest.CIS, Sport & Freizeitanlage, Schützenstrasse 72, Heimberg



Salzmann Werner, conseiller national
3 octobre, 19h00
Gothelfzentrum Lützelflüh
23 octobre, 19h00
Restaurant Sternen Neuenegg
14 novembre, 19h00
Bleienbach



Pieren Nadja, conseillère nationale
3 octobre, 19h00
Gothelfzentrum Lützelflüh



von Siebenthal Erich, conseiller national
12 octobre, 20h00
Berghotel Weisses Kreuz, Abländschen

Bâle-Campagne



de Courten Thomas, conseiller national
20 octobre, 19h30
Restaurant zum wilden Mann, Frenkendorf



Sollberger Sandra, conseillère nationale
20 octobre, 19h30
Restaurant zum wilden Mann, Frenkendorf



Bâle-Ville



Frehner Sebastian, conseiller national
pas d'événement



Kanton Appenzel Aus.



Zuberbühler David, conseiller national
24 octobre, 20h00
Kulturhalle, Walzenhauserstrasse 9b, St. Margrethen



Fribourg



Rime Jean-François, conseiller national
pas d'événement



Page Pierre-André, conseiller national
pas d'événement

Genève



Amaudruz Céline, conseillère nationale
pas d'événement



Nidegger Yves, conseiller national
pas d'événement



Glaris



Höslì Werner, conseiller aux Etats
pas d'événement



Grisons



Brand Heinz, conseiller national
6 octobre, 20h00
Restaurant Bahnhofli, Küblis



Martullo Magdalena, conseillère nationale
21 novembre, 20h00
Kloster Disentis

Lucerne



Estermann Yvette, conseillère nationale
29 septembre, 21h00
Restaurant Obernau, Kriens/Obernau



Müri Felix, conseiller national
14 octobre, 19h00
Rathaus (Bürgersaal), 6210 Sursee



Grüter Franz, conseiller national
14 octobre, 19h00
Rathaus (Bürgersaal), 6210 Sursee



Neuchâtel



Clottu Raymond, conseiller national
pas d'événement



Nidwald



Keller Peter, conseiller national
1 octobre, 09h30
Restaurant Rosenberg «Höfli», Stans

St-Gall



Brunner Toni, conseiller national
pas d'événement



Büchel Roland Rino, conseiller national
24 octobre, 20h00
Kulturhalle, Walzenhauserstrasse 9b,
St. Margrethen



Keller-Inhelder Barbara, conseillère nationale
25 octobre, 20h00
Restaurant Löwen, Uznacherstrasse 100,
Kaltbrunn



Müller Thomas, conseiller national
22 septembre, 20h00
Seerestaurant, Rohrschach
25 octobre, 20h00
Restaurant Löwen, Uznacherstrasse 100,
Kaltbrunn



Reimann Lukas, conseiller national
16 octobre, 19h30
Saal im Turm, Feuerwehrdepot Wil SG,
Tonhallenstrasse
24 octobre, 20h00
Hotel Bären, Lachen; Kulturhalle,
Walzenhausstrasse 9b, St. Margarethen



Schwytz



Dettling Marcel, conseiller national
30 septembre, 20h00
Restaurant Hirschen, Morschach
11 octobre, 19h30
Hotel Bären Lachen



Schwander Pirmin, conseiller national
11 octobre, 19h30
Hotel Bären Lachen



Föhn Peter, conseiller aux Etats
pas d'événement



Kuprecht Alex, conseiller aux Etats
pas d'événement

Schaffhouse



Hurter Thomas, conseiller national
30 septembre, 17h30
Schifflande Schaffhausen



Germann Hannes, conseiller aux Etats
30 septembre, 17h30
Schifflande Schaffhausen



Soleure



Imark Christian, conseiller national
23 septembre, 1 et 2 octobre
Herbstmesse Solothurn



Wobmann Walter, conseiller national
23 et 30 septembre, 2 octobre
Herbstmesse Solothurn



Tessin



Chiesa Marco, conseiller national
pas d'événement

Thurgovie



Eberle Roland, conseiller aux Etats
3 octobre, 20h00
Gasthof Frohsinn, Arbon



Hausammann Markus, conseiller national
Kein Anlass



Herzog Verena, conseillère nationale
3 octobre, 20h00
Gasthof Frohsinn, Arbon



Walter Hansjörg, conseiller national
21 octobre, 19h30
Hirzliwiese, Braunau



Uri



Arnold Beat, conseiller national
31 octobre, 20h00
Restaurant Mühle, Schattdorf

Vaud



Buffat Michaël, conseiller national
11 octobre, 19h30
Salle en attique, EMS Pré de la tour,
Place Neuve 3, Pully



Nicolet Jacques, conseiller national
11 octobre, 19h30
Salle en attique, EMS Pré de la tour,
Place Neuve 3, Pully



Grin Jean-Pierre, conseiller national
11 octobre, 19h30
Salle en attique, EMS Pré de la tour,
Place Neuve 3, Pully



Glauser Alice, conseillère nationale
11 octobre, 19h30
Salle en attique, EMS Pré de la tour,
Place Neuve 3, Pully



Valais



Addor Jean-Luc, conseiller national
30 septembre, 19h30
Vétraz, Stand du tir



Ruppen Franz, conseiller national
16 octobre, 14h00
Hotel Touring, Naters

Zoug



Aeschi Thomas, conseiller national
30 septembre, 17h30
Lorzensaal, Dorfplatz 3, Cham



Stahl Jürg, conseiller national
30 septembre, 19h30
Restaurant Freieck, Winterthur



Tuena Mauro, conseiller national
3 octobre, 18h30
Restaurant Kornhaus, Langstrasse 243,
Zürich
5 octobre, 19h00
Gasthaus Hirschen, Winterthurstr. 519,
Zürich



Heer Alfred, conseiller national
3 octobre, 18h30
Restaurant Kornhaus, Langstrasse 243,
Zürich



Zurich



Köppel Roger, conseiller national
5 octobre, 19h30
Gemeindesaal Andelfingen
6 octobre, 18h30
Restaurant Schützenstube Küsnacht



Steinemann Barbara, conseillère nationale
31 octobre, 20h00
Schulhaus Mettlen, Wettswil am Albis



Zanetti Claudio, conseiller national
31 octobre, 20h00
Schulhaus Mettlen, Wettswil



Rickli Natalie, conseillère nationale
5 octobre, 19h00
Gasthaus Hirschen, Zunftsaal 1. Stock,
Winterthurstr. 519, Zürich



Vogt Hans-Ueli, conseiller national
3 octobre, 18h30
Restaurant Kornhaus, Langstrasse 243,
Zürich



Walliser Bruno, conseiller national
29 octobre, 16h00
Quartieranlage Chapf, Kindhauserstrasse,
Volketswil



Egloff Hans, conseiller national
1 octobre, 11h00
Ortsmuseum Urdorf,
Birmensdorferstrasse 102, Urdorf



Matter Thomas, conseiller national
1 octobre, 12h00
SVP-Stand am Uetiker Herbstmärit
9 novembre, 19h00
Gastreferat Parteiversammlung
SVP Wädenswil, auf Halbinsel Au



Rutz Gregor, conseiller national
3 octobre, 18h30
Restaurant Kornhaus, Langstrasse 243,
Zürich

Votation du 27 novembre 2016

Non à l'initiative extrême «Sortir du nucléaire»!

- **Non** au chaos provoqué par un arrêt immédiat
- **Non** à une baisse de la sécurité d'approvisionnement
- **Non** à une dépendance accrue et à des importations d'électricité produite avec du nucléaire ou du charbon
- **Non** à des coûts qui se chiffrent en milliards